



ADFAAH

Association départementale des foyers
d'accueil pour adultes handicapés

Projet associatif

2023 - 2027

Synthèse

8 rue des Bois Chevaux
71640 GIVRY
adfaah.asso@orange.fr



Le projet associatif est le document de référence de l'ADFAAH.

Il renouvelle l'appel à l'engagement et à l'implication des parents, familles et amis des personnes accueillies dans l'association.

Le projet associatif permet de :



COMMUNIQUER



FÉDÉRER



GUIDER



ORIENTER

Le projet de l'ADFAAH s'inscrit dans un contexte et un environnement mouvants :

- Réforme de la tarification des ESMS dont le projet SERAFIN-PH
- Généralisation du dispositif « Une réponse accompagnée pour tous »

Il prend également appui sur :

- Le schéma régional de santé Bourgogne / Franche Comté
- Le schéma départemental pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, qui met l'accent sur :
 - Un accompagnement global et individualisé de la personne en écho à son projet de vie
 - Une prise en charge de qualité par des équipes pluridisciplinaires
 - Un développement d'une offre accrue de services à destination des personnes souhaitant rester à leur domicile.

L'Association ADFAAH

A pour objet, à l'exclusion de tout but lucratif, soit directement, soit en coopération avec d'autres organismes :

- La création et la gestion d'établissements destinés à l'accueil des adultes déficients intellectuels, avec ou sans troubles associés
- La création et la gestion de services destinés à compléter, par une aide matérielle, technique ou juridique, l'accompagnement de ces personnes.

L'ADFAAH c'est :

8

**Etablissements
et services**

- **A BUXY :**
 - Foyer de Vie
 - Foyer de Vie et Accueil de Jour
- **A GIVRY**
 - Foyer de Vie
 - Foyer de Vie et Accueil de Jour
- **A SAINT-RÉMY**
 - Foyer de Vie
 - Foyer de Vie et Accueil de Jour
- **A SENNECEY :** Foyer d'Accueil Médicalisé

Pour des adultes à partir de 20 ans en situation durable de handicap (déficience intellectuelle avec troubles mentaux et souffrances psychiques) et dont l'état justifie une orientation de longue durée dans un établissement spécialisé.

4

**Sites
géographiques**

2

Dispositifs

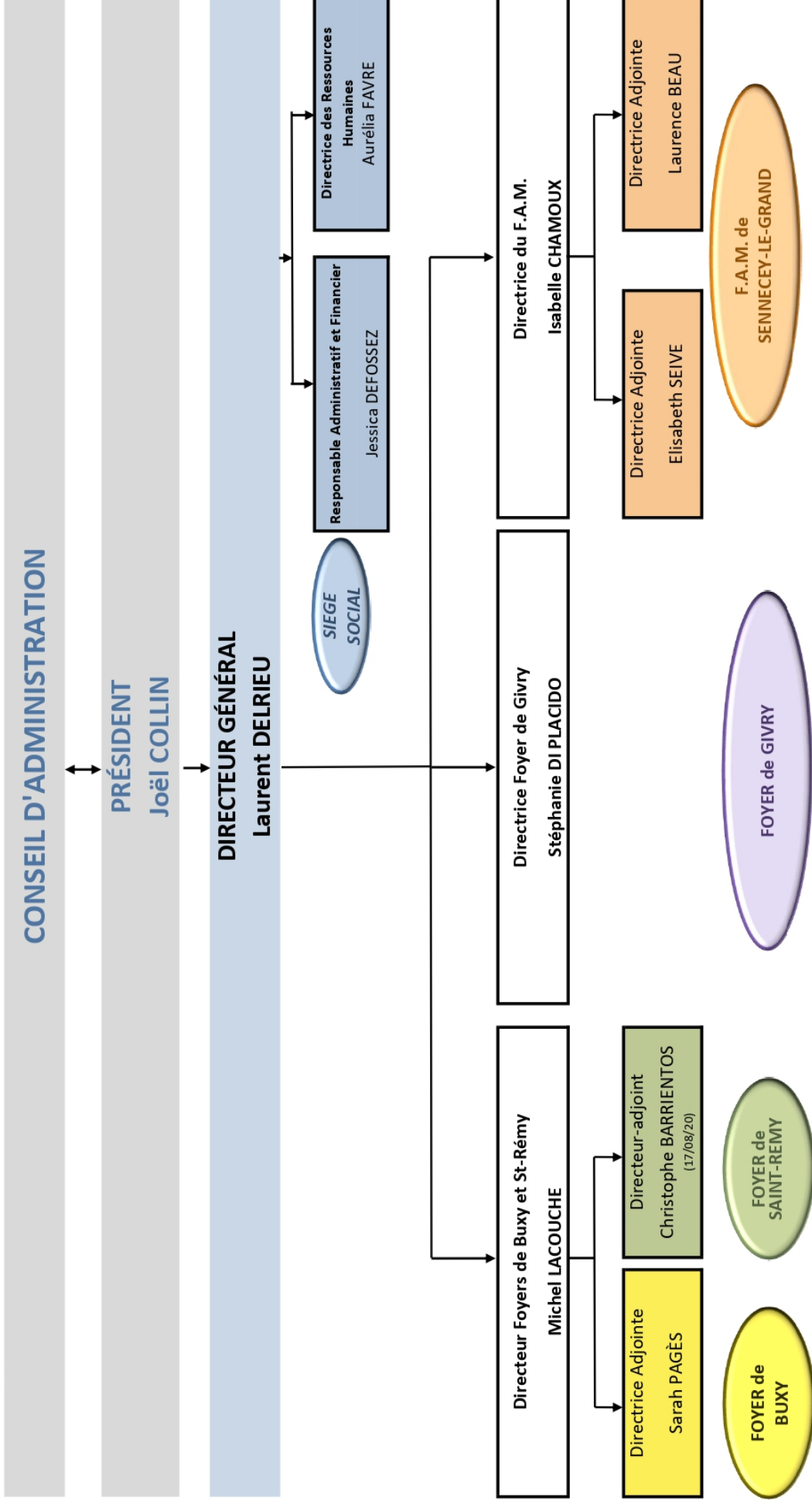
- **EMA-DATSA** (Dispositif d'appui pour personnes avec troubles du spectre de l'autisme)
- **PCPE/TSA** (Pôle de compétences et de prestations externalisées pour des personnes présentant des troubles du spectre autistique)

Pour des personnes présentant des troubles autistiques en partenariat avec l'association des « Papillons Blancs d'Entre Saône et Loire ».



ORGANIGRAMME DE L'A.D.F.A.A.H.

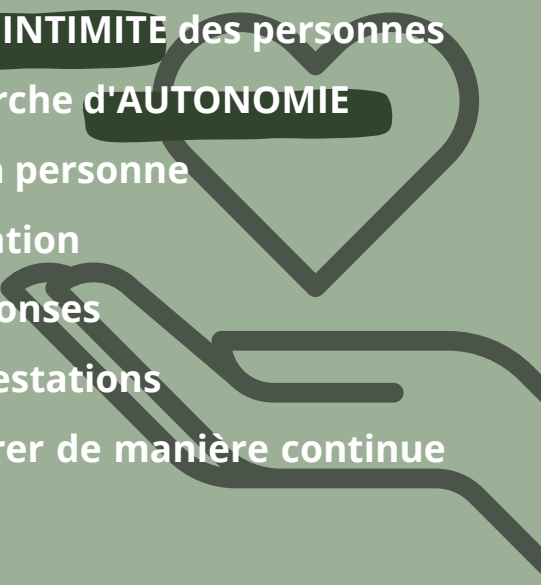
Organigramme



Nos valeurs

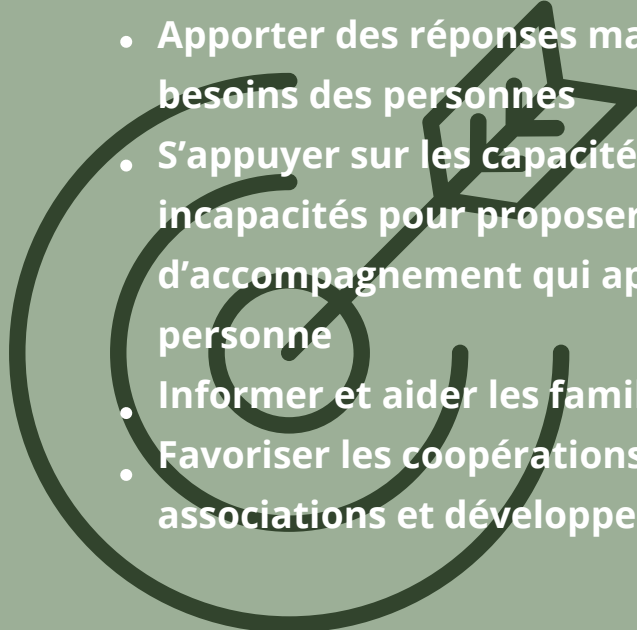


L'association défend des valeurs fortes :

- L'ATTENTION portée aux personnes accompagnées
 - Le respect de la DIGNITE, de l'IDENTITE et de l'INTIMITE des personnes
 - L'aide à apporter à la personne dans sa recherche d'AUTONOMIE
 - La volonté d'être ATTENTIF AUX BESOINS de la personne
 - La TRANSPARENCE dans la gestion de l'association
 - L'INNOVATION et la DIVERSIFICATION des réponses
 - L'amélioration continue de la QUALITE des prestations
 - Le SOUTIEN aux professionnels afin d'améliorer de manière continue la qualité de l'accompagnement
- 

Nos missions



- Accompagner et protéger les personnes en situation de handicap
 - Apporter des réponses matérielles, techniques ou juridiques aux besoins des personnes
 - S'appuyer sur les capacités des personnes plutôt que sur les incapacités pour proposer un projet personnalisé d'accompagnement qui apporte un regard dynamique sur la personne
 - Informer et aider les familles dans leurs questions et difficultés
 - Favoriser les coopérations ou les rapprochements avec d'autres associations et développer des partenariats
- 

Les personnes que nous accompagnons



Déficiência intellectuelle et troubles de la personnalité sont les deux éléments qui caractérisent les personnes accompagnées par les professionnels de l'ADFAAH.

L'entremêlement des deux rend cet accompagnement complexe et suppose que chacun ait une vision minimum de ce que sont ces deux éléments.



Ce sont aujourd'hui **210** personnes accompagnées par près de **200** professionnels.



La question de la déficiencia intellectuelle et du vieillissement des personnes sont au coeur de nos préoccupations.

Les personnes handicapées vieillissent en grand nombre et jusqu'à un âge avancé.

L'ADFAAH est concernée par ce sujet et va devoir s'adapter, faisant de ce sujet une des orientations de son projet à 5 ans.



La démarche de révision du projet associatif



Une démarche :

- Structurée
- Participative
- Dynamique
- Synthétique

DU PROJET
2015 / 2020



Entre bilan...

- Poursuivre l'activité associative
- Améliorer l'efficacité administrative
- Rénover les trois foyers de vie
- Créer des locaux pour le siège social
- Adapter les établissements à des publics spécifiques
- Adapter les services d'accueil de jour à la demande
- Agrandir le foyer d'accueil médicalisé
- Réfléchir à un rapprochement associatif

Et perspectives !

À 5 ANS

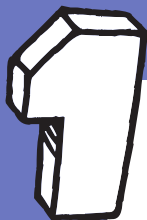
- Affirmation d'une identité forte sur le territoire (interlocuteur reconnu)
- Réflexion sur la place des familles
- Agir comme employeur responsable soucieux de la qualité de vie au travail
- Organisation plus axée dans une perspective de parcours
- Rapprochement avec l'association AMEC dans une perspective de 6 complémentarité et d'enrichissement de l'offre

Nos orientations stratégiques et actions

Pour les cinq années à venir 2023 / 2027 l'association a arrêté six orientations stratégiques prenant en compte les thèmes suivants :

- La vie associative
- Les personnes handicapées et les modalités de leurs accompagnements
- Le management et la gestion des ressources humaines
- L'avenir et le développement
- La dimension éthique
- La gouvernance





Impulser de nouvelles dynamiques dans l'accompagnement des personnes et dans la gestion des moyens

- Réfléchir à la notion de service à la personne en fonction de son âge, son autonomie, sa dépendance
- Prendre en compte la maladie psychique
- Créer de nouveaux modes d'accueil

Prendre en compte l'évolution des orientations des politiques publiques et les besoins et attentes des bénéficiaires

- Organiser les partenariats nécessaires à la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement
- Réfléchir à la possibilité de gérer le parcours de la personne vers plus d'indépendance institutionnelle.
- Réfléchir à la création de plateformes de services
- Travailler les problématiques de prévention des situations de maltraitance



Structurer l'engagement RSE (en optimisant la technicité de la direction générale et en installant une GPEC)

- Agir sur l'attractivité des métiers
- Travailler sur l'adéquation des métiers avec les besoins des personnes
- Diagnostiquer les besoins en formation



Mettre en adéquation l'évolution de l'outil (mobilier, immobilier) et la réponse aux besoins repérés des bénéficiaires, la fusion étant un axe de cette construction.

- Réfléchir à l'évolution du cadre bâti en lien avec l'évolution des besoins
- Analyser comment la fusion peut apporter une plus-value à l'accompagnement de la personne et favoriser la diversification des réponses



Prendre en compte les droits fondamentaux de la personne, son droit à l'autodétermination

- Faire vivre et faire respecter les droits des personnes
- Mettre en place une réflexion éthique associative



Associer les administrateurs à la mise en place de commissions thématiques et à la réflexion sur le processus de fusion

- Etablir une veille sur les orientations prises dans l'étude du projet de fusion
- Mettre en oeuvre un plan de communication à destination des partenaires, des professionnels et des bénévoles pour :
 - faire connaître au plus grand nombre le travail de l'association et sa place sur le territoire
 - permettre à tous de suivre la mise en oeuvre du plan d'action





ADFAAH

**Association départementale des foyers d'accueil
pour adultes handicapés**

Projet associatif 2023 / 2027 - version synthétique